



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 24376

Texte de la question

Mme Marion Maréchal-Le Pen alerte M. le ministre de l'intérieur sur la prolifération des mafias de l'est dans la capitale et les méthodes toujours plus audacieuses qu'elles utilisent. Dans de nombreux sites touristiques, les gangs d'enfants, de mendiants ou de pickpockets envahissent les lieux publics, importunant touristes et passants au Champs de mars, autour des grands magasins, à Notre-Dame, à Versailles, etc. Des jeux illicites de bonneteau se tiennent quotidiennement au pied de la tour Eiffel en toute impunité. La fermeture du musée du Louvre, mercredi 10 mars 2013, en raison d'un mouvement des gardiens et agents d'accueil exerçant leur droit de retrait face au climat d'insécurité dont ils sont les victimes, témoigne de la gravité de la situation et d'une exaspération grandissante. Des mineurs, pénétrant en bande dans le musée et profitant de la gratuité offerte, s'en prennent aux visiteurs comme aux gardiens, la presse relatant la violence quotidienne et le manque de suivi des plaintes. À l'image des messages diffusés dans le métro, l'attitude des pouvoirs publics semble consister à demander aux honnêtes gens de ne « pas tenter les pickpockets » plus que de s'attaquer à ces derniers. Il lui est donc demandé quelles directives il entend donner ou quelles mesures il compte prendre afin que cesse ce spectacle aussi désastreux pour l'image de la France que pénible pour des victimes toujours plus nombreuses.

Texte de la réponse

Afin de lutter plus efficacement contre les différentes formes de délinquance affectant les secteurs touristiques et les transports en commun, notamment les vols à la tire et les escroqueries à la charité publiques, les moyens engagés par les services de la préfecture de police ont été renforcés. Le plan d'action récemment mis en place par les policiers de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne s'articule autour de trois axes principaux : - Une présence permanente sur les secteurs touristiques de patrouilles de police pédestres, vététistes et motorisées en tenue et en civil afin d'éviter l'implantation et la circulation des groupes de mineurs susceptibles de se livrer à tout acte de délinquance. - L'organisation d'opérations quotidiennes ciblées en surface et dans les transports en commun avec des tronçons de lignes privilégiés. - L'intensification du travail des unités spécialisées (unités dédiées et brigade anti criminalité) s'appuyant sur la vidéo-protection pour favoriser les interpellations en flagrant délit et permettre l'identification de ces délinquants en liaison avec l'Unité de Coordination et de Lutte contre l'Immigration Clandestine (UCLIC) et les officiers de liaison roumains. S'agissant de la lutte contre les escroqueries à la charité publique, 548 individus ont été interpellés (dont 541 dans la capitale) en 2012 pour ce type d'infraction. Pour être retenue, l'escroquerie doit être matérialisée par au moins une remise d'argent à laquelle s'ajoute la plainte de la victime. Ces conditions sont souvent difficiles à réunir d'autant que les touristes victimes hésitent à se rendre au commissariat pour déposer plainte. Pour cela, et afin de faciliter les démarches des victimes, un dépôt de plainte par procès-verbal simplifié peut être réalisé sur le site « Tour Eiffel ». Concernant la lutte contre les vols à la tire, pour la seule semaine du 15 au 22 avril 2013, 46 individus ont été mis en cause parmi lesquels 31 ont été placés en garde à vue. Par ailleurs, deux opérations organisées les 17 et 19 avril ont permis de contrôler près de 400 personnes. À la suite de ces opérations, neuf personnes ont été interpellées dont quatre pour recel, deux pour vente à la sauvette, une pour vol à l'étalage et une pour tentative de vol à la tire. Autour du secteur touristique « Louvre Palais-Royal », plus

de 10000 personnes ont fait l'objet d'un contrôle depuis juin 2012 et plus de 2000 individus ont été interpellés pour vols simples, vols à l'étalage, vente à la sauvette ou escroquerie à la suite des 140 opérations réalisées. Depuis le début de l'année 2013, ces contrôles sur la base de réquisitions du procureur de la République ont été maintenus.

Données clés

Auteur : [Mme Marion Maréchal-Le Pen](#)

Circonscription : Vaucluse (3^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24376

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2013](#), page 4074

Réponse publiée au JO le : [3 septembre 2013](#), page 9287